



REPUBLIQUE DU BENIN

OBSERVATOIRE DE LA DEONTOLOGIE ET DE L'ETHIQUE DANS LES MEDIAS

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 01-08/ODEM du 13 août 2023

Par décision N° 23-031/HAAC du 08 août 2023, la Haute Autorité de l'Audio-visuel et de la Communication a suspendu jusqu'à nouvel ordre, « **tous les moyens de communication de masse du groupe de presse (Golfe Fm, Golfe TV, l'hebdomadaire Gazette du Golfe et leurs canaux digitaux.)** » Une décision prise en application, selon la HAAC, des dispositions de l'article 56 de la loi organique de la HAAC pour sanctionner, le viol '**de la loi organique de la Haute Autorité, de l'Audio-visuel et de la Communication, des articles 29 ; 36 et 211 du code de l'information et de la communication, 02 et 10 du code de déontologie de la presse béninoise**'.

Après analyse des faits incriminés, l'Observatoire de Déontologie et de l'Éthique dans les médias (ODEM) déplore la prise de cette mesure conservatoire qui paraît disproportionnée à la faute commise. Elle viole le préambule et les articles 07 et 142 de la constitution béninoise qui rappellent l'attachement du Bénin aux valeurs démocratiques, au droit et l'accès du public à l'information, et la protection de la presse que la HAAC elle-même devrait garantir. En fermant une maison de presse, il est évident que le droit à l'information du citoyen est bafoué, et la démocratie béninoise en berne. Mieux, cette décision met au chômage technique, l'ensemble du personnel de ce grand et ancien groupe de presse. L'ODEM exhorte la HAAC à ouvrir, sans délai, un dialogue pédagogique avec les responsables du Groupe de Presse la Gazette du Golfe et à lever cette mesure conservatoire qui ternit l'image du Bénin et les efforts du Gouvernement béninois.

L'ODEM note, cependant, un manque de rigueur professionnelle dans le traitement de l'information diffusée par Golfe télévision et incriminée par la HAAC. L'ODEM rappelle à tous les professionnels des médias que liberté rime avec responsabilité.

L'Observatoire profite de cette situation, pour **en appeler à la compétence et au professionnalisme des travailleurs de l'information, et exhorte les structures compétentes en vue de l'engagement d'actions pertinentes de formation continue, de recyclage et d'accompagnement de la presse et de son personnel.**

Vive la liberté de presse au Bénin

Vive la presse libre et responsable !



DocuSigned by:
Ulrich AHOTONDI

Pour l'ODEM

Ulrich Vital AHOTONDI

Le Président

✉ **09 BP : 19 St Michel**

📞 **Tél : (229) 95 85 41 18 95 19 23 73 97 44 07 43**

@ **E-mail : odembenin2021@gmail.com**

🌐 **Site web : http://odembenin.org**